

Rapport de la réunion annuelle C4C 2024

Principales recommandations

1. Renforcer l'engagement et la collaboration

Défis identifiés :

- Certains signataires ne s'engagent pas systématiquement dans les discussions et les initiatives C4C.
- Les donneurs d'ordre manquent souvent de conseils clairs sur la manière de participer efficacement aux efforts de localisation.

Recommandations :

- **Accroître la participation des signataires** aux réunions, aux groupes de travail et aux discussions sur la localisation, en veillant à ce que leurs engagements se traduisent par des actions.
- **Améliorer la coordination des bailleurs de fonds** en fournissant des lignes directrices claires en matière d'engagement, en créant des initiatives de mentorat et en organisant des sessions d'apprentissage par les pairs pour aider les nouveaux bailleurs de fonds à s'orienter dans leur rôle.
- **Faciliter la collaboration au niveau national** en encourageant les ONG locales et nationales (ONGL) à diriger des réseaux de localisation, à partager les meilleures pratiques et à constituer des groupes de défense plus solides.

2. Actions stratégiques pour la localisation

Défis identifiés :

- Les procédures de diligence raisonnable sont complexes et varient d'une organisation à l'autre, ce qui crée des charges administratives pour les ONGL.
- Les efforts de localisation manquent d'un soutien financier structuré, notamment en termes de financement flexible et pluriannuel.

- L'engagement des donateurs n'est pas uniforme, certains d'entre eux n'accordant pas la priorité à la localisation dans les structures de financement.

Recommandations :

- **Harmoniser les exigences en matière de diligence raisonnable** entre les ONGI et les donateurs afin de réduire les doubles emplois et les coûts administratifs pour les acteurs locaux. L'introduction d'un **système de passeport de diligence raisonnable** permettrait à une évaluation d'être reconnue par plusieurs organisations.
- **Réaliser une cartographie détaillée des bailleurs de fonds** afin d'identifier les lacunes, les domaines de croissance et les possibilités de collaboration. Ces résultats devraient être communiqués aux donateurs afin d'aligner les stratégies de financement sur les efforts de localisation.
- **Assurer un financement direct, flexible et pluriannuel** des ONGL, y compris une allocation appropriée des **frais généraux** (recouvrement des coûts indirects - ICR) afin de renforcer leur viabilité financière.
- **Engager les donateurs dans des discussions sur la localisation**, en plaidant pour une augmentation des investissements dans les réponses locales et la suppression des conditions de financement restrictives.

3. Renforcer la transparence et la responsabilité financières

Défis identifiés :

- Les rapports financiers restent incohérents, de nombreux signataires ne soumettant pas de données complètes ou en temps voulu.
- Les acteurs locaux éprouvent des difficultés à suivre les **flux de fonds** provenant des ONGI et des donateurs.
- La qualité du financement varie considérablement, certains acteurs locaux ne recevant qu'un financement minimal sans restriction ou un soutien pour les coûts de base.

Recommandations :

- **Améliorer les mécanismes de suivi financier** en exigeant des ONGI qu'elles divulguent le montant des fonds alloués aux ONGL, le pourcentage alloué aux coûts de base et la flexibilité de ces fonds.
- **Accroître la transparence des rapports financiers** en veillant à ce que les signataires soumettent des données financières complètes et à jour. Cela permettrait à C4C de présenter les données les plus fiables du secteur humanitaire.

- **Promouvoir des modèles de budgétisation dirigés par les partenaires**, dans lesquels les ONGL ont le pouvoir de concevoir leurs propres budgets en fonction des besoins spécifiques au contexte, plutôt que de suivre des structures rigides déterminées par les ONGI.
- **Plaider en faveur de politiques obligatoires de transfert de fonds** similaires à l'approche du Pakistan, où au moins 75 % des fonds doivent aller directement aux acteurs locaux. Les ONGI devraient également passer d'un rôle de chef de file à un rôle de co-chef de file ou à un rôle de chef de file à part entière par les partenaires locaux.

4. Partage des risques et diligence raisonnable passeportage

Défis identifiés :

- Les ONGI transfèrent souvent les risques aux ONGL, en particulier dans les contextes opérationnels à haut risque.
- La charge de la conformité qui pèse sur les acteurs locaux est élevée et nécessite de multiples évaluations de la diligence raisonnable pour différentes ONGI.
- Le devoir de diligence des travailleurs humanitaires locaux, en particulier ceux qui opèrent dans des zones de conflit, est limité.

Recommandations :

- **Élaborer un cadre équitable de partage des risques** dans lequel les risques sont partagés tout au long de la chaîne de financement, y compris par les donateurs, les ONGI et les ONGL, au lieu d'être placés de manière disproportionnée sur les épaules des acteurs locaux.
- **Développer l'initiative de passeportage de la diligence raisonnable**, en veillant à ce qu'elle soit largement adoptée par les donateurs et les ONGI. Cela permettrait aux acteurs locaux de se soumettre à un processus de diligence raisonnable unique et normalisé, plutôt que de répéter les évaluations pour chaque partenariat.
- **Renforcer les dispositions relatives au devoir de vigilance** à l'égard des ONGL, en particulier dans les zones à haut risque, en veillant à ce qu'elles bénéficient du soutien nécessaire, notamment de protections juridiques, d'un soutien psychosocial et de mesures de sécurité.

5. Priorités en matière de politique de localisation et de défense des intérêts

Défis identifiés :

- La localisation est souvent discutée au niveau mondial, mais l'engagement au niveau national reste faible.
- Les politiques des donateurs ne s'alignent pas toujours sur les engagements de localisation, ce qui crée des lacunes dans le financement des acteurs locaux.
- Les ONGL ont du mal à se faire représenter dans les principaux organes de décision.

Recommandations :

- **Augmenter la représentation des ONGL dans** les mécanismes de coordination humanitaire, en veillant à ce qu'elles aient un pouvoir de décision plutôt que d'être des participants symboliques.
- **Plaider en faveur de réformes politiques** visant à supprimer les obstacles qui empêchent les ONGL d'accéder directement aux financements. Il s'agit notamment de simplifier les processus de demande et de réduire les exigences restrictives en matière de conformité.
- **Engager les principaux donateurs** tels que l'**USAID, ECHO, le PAM et les agences des Nations unies** dans des discussions sur la localisation, en faisant pression pour obtenir des engagements financiers plus importants et des mécanismes de financement rationalisés.
- **Renforcer les rapports nationaux** en demandant aux signataires de suivre les progrès de la localisation aux niveaux mondial et national.

6. Leadership en matière de climat et d'environnement

Défis identifiés :

- Les acteurs locaux ont un accès limité au financement climatique bien qu'ils soient en première ligne des crises liées au climat.
- De nombreuses initiatives d'adaptation au climat excluent les communautés locales de la prise de décision.
- Il y a un manque de collaboration entre les différentes parties prenantes en ce qui concerne les efforts de résilience climatique.

Recommandations :

- **Améliorer l'accès des acteurs locaux au financement de la lutte contre le changement climatique** en préconisant des mécanismes de financement direct qui donnent la priorité aux initiatives d'adaptation menées au niveau local.

- **Renforcer les collaborations multipartites** en encourageant les partenariats entre les ONGL, les gouvernements, les acteurs du secteur privé et les ONGI afin de concevoir conjointement des programmes d'adaptation au climat.
- **Fournir une éducation et une formation sur la résilience climatique** aux organisations locales afin de renforcer leurs capacités en matière de réduction des risques de catastrophe, de gestion durable des ressources et de programmation adaptée au climat.

7. Réponse aux crises et leadership humanitaire

Défis identifiés :

- Les réponses humanitaires excluent souvent les acteurs locaux des rôles de direction.
- Les mécanismes de financement sont lents et rigides, ce qui retarde la capacité des acteurs locaux à répondre aux crises.
- Les exigences en matière de respect de la diligence raisonnable constituent des obstacles pour les ONGL dans les situations d'urgence.

Recommandations :

- **Promouvoir des modèles de réponse dirigés par la communauté**, dans lesquels les ONGL et les organisations de base prennent la direction des opérations dans les situations de crise.
- **Développer des mécanismes de financement flexibles** qui permettent aux acteurs locaux de mobiliser rapidement des ressources dans des contextes d'urgence.
- **Harmoniser les processus de respect du devoir de diligence** parmi les ONGI afin de s'assurer que les acteurs locaux ne sont pas accablés par des exigences administratives excessives.

8. Partage des capacités et améliorations opérationnelles

Défis identifiés :

- Les discussions sur la localisation se concentrent souvent sur le financement, mais négligent le partage des capacités et les changements de pouvoir.
- Les ONGI dominent toujours la coordination et la programmation de l'aide humanitaire, ce qui limite les possibilités de leadership des acteurs locaux.
- De nombreuses ONGL n'ont pas accès aux ressources techniques et aux possibilités de formation.

Recommandations :

- **Garantir des stratégies communes de localisation**, en veillant à ce que les ONGI adoptent un cadre commun pour mesurer les progrès et transférer le pouvoir aux acteurs locaux.
- **Organiser des réunions fréquentes des signataires** (tous les 4 à 6 mois) pour suivre les progrès, partager les meilleures pratiques et responsabiliser les membres.
- **Plaider en faveur de mécanismes équitables de recouvrement des coûts**, en insistant sur un **taux de recouvrement des coûts indirects (RCI) d'au moins 25 %** afin de soutenir la viabilité financière des ONGL.
- **Renforcer les groupes de travail au niveau national** afin de partager les meilleures pratiques, d'identifier les défis et de coordonner plus efficacement les efforts de localisation.